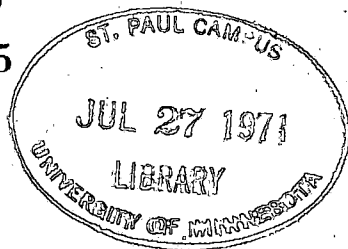


**INTERNATIONAL  
JOURNAL OF  
AGRARIAN AFFAIRS**  
Vol. IV, No. 6, August 1965



**Contemporary  
Problems in  
the Economics of  
Agriculture—1964**

*Produced by the  
University of Oxford Institute of Agrarian Affairs  
in conjunction with the International Association  
of Agricultural Economists*

Price 10s. 6d. net

**OXFORD UNIVERSITY PRESS**  
**LONDON**

## GROUPE 1 (a). POLITIQUE AGRICOLE

*Président*: Michel Cépède, *France*

*Secrétaire*: Anne Madec, *France*

### *Consultants*

Giorgio Amadei, *Italy*

E. S. Karnaukhov, *U.S.S.R.*

Denis Cépède, *France*

E. Di Cocco, *Italy*

Francesco Donati, *Italy*

Jean Dumard, *France*

Maurice du Réau, *France*

Pierre Gonod, *France*

Jorge Gonzales-Velasco, *Peru*

H. H. Herlemann, *Germany*

J. Irigaray, *France*

V. Koulikov, *U.S.S.R.*

L. Malassis, *France*

Jaime Miranda, *Peru*

Salvatore Misseri, *Italy*

R. Moreau, *France*

C. Mouton, *France*

J. Oliveira e Silva, *Portugal*

M. Pagella, *Italy*

L. Pugliese, *Italy*

B. Raffaele, *Italy*

Philippe Richard, *France*

Jan Tauber, *Czechoslovakia*

José Varela, *Portugal*

B. Villain, *France*

P. L. Yates, *U.K.*

Le groupe de discussion s'est tout d'abord attaché à faire l'inventaire des principales questions politiques aux solutions desquelles l'économiste rural peut coopérer. Ces problèmes sont ceux de la production des denrées agricoles et de leur répartition en vue d'assurer le développement économique; celui-ci suppose la mise à la disposition de l'agriculteur des moyens de production et l'existence de conditions, qui, d'une part, l'incitent à participer aux efforts de développement et, d'autre part, lui assurent sa juste part des bénéfices. Les politiques agricoles comportent évidemment des mesures différentes, voire apparemment contradictoires, selon qu'il s'agit des pays développés où la production tend à dépasser la demande solvable, des pays où il reste une marge d'expansion et des pays dont le potentiel ne laisse pas espérer qu'ils puissent satisfaire aux besoins de leur population.

Les problèmes des disparités — thème général du Congrès — entre régions, voire entre nations, et entre secteurs agricoles et non agricoles, apparaissent partout quels que soient (a) les niveaux de développement, (b) les systèmes politico-économiques, (c) les types d'agriculture.

Le groupe de discussion s'est mis d'accord sur un certain nombre de principes concernant les relations de la Politique et de la Science économique. (1) La politique agricole doit être intégrée dans la politique de développement. (2) L'objectif, affirmé par la Politique, de sa volonté de réduire les disparités doit être considéré comme une décision extérieure, hors du ressort de la Science économique; le



GRUPE 1 (a). POLITIQUE AGRICOLE

*First row, left to right:*

Francesco Donati, *Italy*  
Salvatore Misseri, *Italy*  
Giorgio Amadei, *Italy*  
Michel Cépède, *France*  
Anne Madec, *France*  
Jorge Gonzales-Velasco, *Peru*  
H. H. Herlemann, *Germany*

*Second row, left to right:*

R. Moreau, *France*  
Maurice du Réau, *France*  
Jaime Miranda, *Peru*  
B. Villain, *France*  
José Varela, *Portugal*  
Denis Cépède, *France*  
Pierre Gonod, *France*  
J. Oliveira e Silva, *Portugal*  
Philippe Richard, *France*

*Third row, left to right:*

Jan Tauber, *Czechoslovakia*  
Jean Dumard, *France*

groupe a, en conséquence, admis cette décision, comme hypothèse de base. (3) Le rôle de l'économiste n'est donc pas de faire des choix mais de chiffrer les coûts, positifs ou négatifs, sociaux et économiques, des options qui lui sont proposées ou qu'il peut être amené à proposer alternativement. (4) Toutefois, l'économiste, s'il attend qu'elles lui soient posées, sera généralement incapable de répondre en temps utile aux questions urgentes qu'imposent les choix immédiats du politique; il en sera incapable, particulièrement, s'il n'a accumulé au préalable les résultats de recherches pertinentes.

En conséquence, le chercheur-économiste doit anticiper sur les demandes du politique et entreprendre, longtemps à l'avance, la collecte des données et l'étude de problèmes pour être en mesure d'y répondre dans un délai acceptable. Dans cette anticipation, le chercheur se doit d'envisager TOUTES LES HYPOTHÈSES sans limitations dues à des contraintes extérieures, à des a-priori théoriques ou à une conscience trop aiguë des limites des méthodes dont il dispose.

C'est sur ces bases que le groupe a été amené à discuter des problèmes qui se posent dans les différents pays participants et à évoquer quelques-unes des solutions possibles.

Si la réforme des structures agraires est particulièrement importante dans les pays où se sont implantées des formes pathologiques—latifundia et/ou minifundia—les rapports «homme-sol» et les conditions dans lesquelles l'agriculteur peut disposer du facteur de production foncier constituent partout un problème majeur de la politique agricole.

Il apparaît que ce problème ne saurait être envisagé isolément, que la formation des hommes, la fourniture des autres moyens de production sont indispensables à la réussite de la politique agraire. De nombreuses expériences montrent que la solution des problèmes de production agricole ne suffit pas à assurer la diminution des disparités, particulièrement entre les secteurs agricoles et non-agricoles, et ne peut être obtenue par des mesures de la seule politique agricole.

L'économie de marché apparaît incapable de, simultanément, promouvoir une production agricole suffisante pour subvenir aux besoins de tous les hommes et assurer la participation équitable du producteur aux fruits d'une civilisation qui se veut d'abondance. Il appartient donc à l'économiste rural d'imaginer les techniques, les mécanismes, les institutions susceptibles de se substituer aux informations attendues du marché tout en répondant aux aspirations du

politique mieux que les automatismes trop vite portés sur les autels par les doctrines économiques.

Celles-ci ont été vite démystifiées dès que « l'économie politique » est devenue la « science économique », une science capable d'engendrer une technique d'action: la « politique économique ».